

Sommaire

1	Termites : qui sont-ils ?	4
	TERMITES EN MÉTROPOLE	4
	TERMITES DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER	6
	ÉTAT DE L'INFESTATION	7
	INSECTES À LARVES XYLOPHAGES	8
2	Obligations visant les éléments en bois	11
	PARTIES D'OUVRAGES EN BOIS PARTICIPANT À LA SOLIDITÉ DU BÂTI	12
	PARTIES D'OUVRAGES EN BOIS NE PARTICIPANT PAS À LA SOLIDITÉ DU BÂTI	13
	DISTRIBUTION D'ÉLÉMENTS PARTICIPANT OU NON À LA STABILITÉ DE L'OUVRAGE	14
	PROTECTION ET RÉSISTANCE VIS-À-VIS DES INSECTES À LARVES XYLOPHAGES ET DES TERMITES	16
	Durabilité naturelle	16
	Durabilité conférée : le traitement des bois	19
	Dispositions particulières : bois non durables et non traités	21
3	Obligations visant l'interface sol/bâtiment	23
	PRINCIPAUX TYPES DE SYSTÈMES CONSTRUCTIFS D'ASSISES	24
	PROTECTION DES CONSTRUCTIONS	26
	Barrière physique	26
	Barrière physico-chimique	26
	Dispositif de construction contrôlable	26
4	Obligation de fourniture d'une notice technique	29
5	Surveillance et prévention : les recommandations pour le propriétaire et l'occupant	30
	APPLICATION DES RÈGLES DE BONNE HYGIÈNE	30
	SURVEILLANCE DE LA CONSTRUCTION ET DE SES ABORDS IMMÉDIATS	32
6	Synthèse des exigences réglementaires	33
7	Annexes : textes législatifs et réglementaires	34
	ARTICLES DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION	34
	ARRÊTÉ DU 27 JUIN 2006 MODIFIÉ	35